

de direction que lui confère la loi, doit être libre de correspondre avec d'autres radiodiffuseurs et ses syndicats, comme cela s'est fait, sans avoir à rendre publique cette correspondance.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Si je ne m'abuse, il est contraire à la procédure ordinaire de la Chambre que le ministre fasse une longue déclaration maintenant.

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Par conséquent, étant donné que la production de cette correspondance pourrait nuire à la gestion et à l'administration internes de la société, je demanderais au député de retirer sa motion.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, la demande vise la correspondance relative à l'application d'une loi du Parlement et l'un des syndicats en cause ne la considère pas comme confidentielle. Par conséquent, j'aimerais que cette loi s'applique. Nous n'avons pas d'autre choix que de faire mettre la motion aux voix.

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Puis-je demander que la motion soit reportée pour débat ultérieur?

**M. l'Orateur:** Cette motion est reportée pour débat ultérieur.

#### LA CORRESPONDANCE AVEC M. WILLIAM GRUBER DE TORONTO

##### Demande n° 199—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance reçue par le ministre des Finances, le surintendant du Département des assurances, le surintendant des Faillites ou les hauts fonctionnaires des différents départements, de William Gruber, de Toronto, ainsi que des réponses des fonctionnaires du gouvernement à ces lettres, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1964.

(La motion est adoptée.)

#### LE PROJET DE ROUTE DANS LE SUD DE L'ÎLE DU CAP-BRETON

##### Demande n° 210—**Mme MacInnis:**

La Chambre est d'avis:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée depuis janvier 1910 à janvier 1960 entre le gouvernement fédéral, toute société de la Couronne ou tous organismes et institutions qui relèvent du gouvernement fédéral, et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, en ce qui concerne le projet dit jusqu'à maintenant «Southern Route» dans l'île du Cap-Breton.

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics):** Cette motion a trait à de la correspondance échangée de 1910 à 1960. Le personnel du ministère des Travaux publics peut examiner les archives et les dossiers pour la période allant de 1938 à 1960, mais il n'a pas

[L'hon. M<sup>lle</sup> LaMarsh.]

accès aux dossiers antérieurs. Je n'ai pas d'objection à ce que l'on produise la correspondance, pourvu qu'on obtienne l'assentiment du gouvernement provincial et qu'on tienne aussi compte de l'impossibilité d'obtenir la correspondance datée d'avant 1938.

**Mme MacInnis:** Je crois que ce sera satisfaisant.

**M. l'Orateur:** Sous la réserve formulée par le ministre, plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

#### LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'AGRICULTURE

##### Demande n° 216—**L'hon. M. Dinsdale:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute communication échangée entre le gouvernement du Manitoba et le ministre de l'Agriculture ou le gouvernement canadien en ce qui a trait à la convocation d'une conférence nationale sur les problèmes agricoles.

(La motion est adoptée.)

#### LE SECOND PARC NATIONAL DU MANITOBA

##### Demande n° 217—**M. Schreyer:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance et de tous les documents pertinents échangés entre le gouvernement du Canada et celui du Manitoba concernant l'établissement d'un deuxième parc national au Manitoba.

(La motion est adoptée.)

● (2.50 p.m.)

#### LE RAPPORT McCULLOCH SUR LA CHAUSSEE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

##### Demande n° 218—**M. MacDonald (Prince):**

La Chambre est d'avis qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie des rapports au ministère des Travaux publics par O. J. McCulloch, au sujet de projets de construction d'un passage dans le détroit de Northumberland et de l'étude faite à ce sujet par le ministère, et aussi la production de copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Travaux publics et O. J. McCulloch ainsi que de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et ses ministères et le gouvernement de l'île du Prince-Édouard et ses ministères relativement aux plans du passage destiné à franchir le détroit de Northumberland.

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, la motion a trait à une copie d'un rapport au ministère des Travaux publics par M. O. J. McCulloch, à une étude pertinente et à toutes les communications entre le ministère, M. McCulloch et le gouvernement de l'île